

CHIFFRES CLÉS EN PROTECTION DE L'ENFANCE AU 31 DÉCEMBRE 2019

Résumé de la note statistique

RÉSUMÉ. Chaque année, l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) rassemble et diffuse des chiffres dans le champ de la protection de l'enfance en France. Depuis janvier 2018, l'ONPE publie quatre indicateurs clés en protection de l'enfance : le nombre de mineurs et de jeunes majeurs suivis en protection de l'enfance ; le nombre de mineurs ayant fait l'objet de la saisine d'un juge des enfants ; le nombre de mineurs décédés de mort violente au sein de la famille ; et le montant des dépenses départementales en protection de l'enfance. Depuis janvier 2020, quatre indicateurs supplémentaires sont publiés : le nombre d'enfants bénéficiant du statut de pupille de l'État en France ; le nombre d'enfants admis au statut de pupille de l'État à la suite d'une naissance sous le secret ; le nombre d'adoptions d'enfants bénéficiant de ce statut ; et le nombre d'agrément en vue d'adoption en cours de validité. Ces indicateurs permettent de saisir certaines évolutions à l'œuvre, et des effets de la loi du 14 mars 2016, tels que la hausse en 2019, par rapport aux données 2018, du nombre de jeunes majeurs suivis en protection de l'enfance, ou bien celle du nombre d'enfants bénéficiant du statut de pupilles de l'État. En 2019, des baisses sont constatées concernant le nombre de mineurs décédés de mort violente au sein de la famille, l'adoption des pupilles de l'État et le nombre d'agrément pour l'adoption.

MOTS CLÉS. Statistique. Protection de l'enfance.

Chiffres clés en protection de l'enfance (FÉVRIER 2021)

CHIFFRES POUR L'ANNÉE 2019 ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE



Au 31/12/2019

312 500 mineurs suivis
en protection de l'enfance

24 700 jeunes majeurs suivis
en protection de l'enfance

+ 1,6 %
par rapport
à 2018



Au 31/12/2019

112 706 mineurs

ont fait l'objet de la
saisine d'un juge des enfants
en protection de l'enfance

+ 2,7 %
par rapport
à 2018

+ 15 %
par rapport
à 2018



Au 31/12/2019

53 mineurs décédés
de mort violente
au sein de la famille

**80 mineurs
décédés**
au 31/12/2018



Au 31/12/2019

8,56 milliards d'euros
de **dépenses départementales**
en protection de l'enfance

+ 3,1 %
par rapport
à 2018



Au 31/12/2019

3 220 enfants
bénéficiant du statut
de pupille de l'État

+ 6 %
par rapport
à 2018

- 14 %
par rapport
à 2018

Au 31/12/2019

470 enfants
admis au statut de
pupille à la suite d'une
naissance sous le secret



Au 31/12/2019

690 adoptions
d'enfants bénéficiant du
statut de pupille de l'état

- 5 %
par rapport
à 2018

Au 31/12/2019

**10 200 agréments
d'adoption**
en cours de validité

- 4,5 %
par rapport
à 2018

